



BALSAMINE DE L'HIMALAYA

IMPATIENS GLANDULIFERA

SIGNALEMENT

Que faire en cas d'observation ?
Vérifiez sa présence
site : cbnbp.mnhn.fr

Signaler l'espèce :
utiliser GeoNature
pour enregistrer vos
observations !
site : geonature.arb-idf.fr

ESPÈCE À ÉLIMINER SYSTÉMATIQUEMENT → OUI

Identification de l'espèce

- **Plante** annuelle glabre, jusqu'à 3 m
- **Fleurs** rose clair à foncé dont l'éperon est recourbé
- **Feuilles opposées** et dentées, stipules formant des **glandes** à la base des feuilles
- **Fruits** : capsules à valves élastiques permettant de projeter les graines
- **Floraison** de juin à octobre
- **Dispersion** : jusqu'à 4 000 graines par plant, projetées jusqu'à 7 m. Capacité de dispersion élevée des graines, des tiges et des racines, facilitée par l'eau
- **Reproduction** végétative par fragmentation des tiges et des racines

Milieus

- Berges et plages des rivières
- Lisières forestières
- Fossés
- Forêts humides

Impacts économiques, sanitaires et environnementaux

- Augmentation de l'érosion des berges et des terrasses en hiver, lors de la disparition de la plante laissant le sol quasi à nu
- Sa masse en bordure des rivières entrave l'évacuation de l'eau lors des phases de crues
- Ses fleurs, très riches en nectar, attirent de nombreux insectes pollinisateurs qui sont ainsi détournés des plantes indigènes, ce qui peut affecter leur succès reproducteur (Fried, 2012, Muller, 2004)



Vigilance

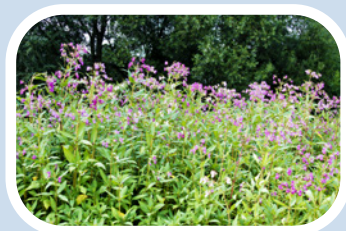
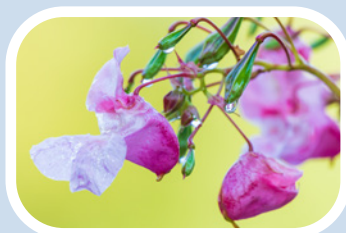
- Ne pas utiliser de produits chimiques comme moyen de lutte (fort risque de pollution du milieu avec mortalité des espèces indigènes)

Pour éviter toute dispersion

- Nettoyer chaussures et équipement, les petites graines s'incruster facilement dans les interstices des chaussures et peuvent être transportées lors des déplacements de terre
- Récupérer les fragments de plante en cas d'arrachage
- En prévention, éviter de laisser des berges dénudées pour limiter le développement de l'invasive

Stratégie de gestion

Mode de gestion	Stratégie 1						Stratégie 2					
Intervention	Arrachage manuel : • la plus douce pour le milieu et pour de petites surfaces colonisées ; • Interventions avant la floraison et accompagnées de travaux de renaturation des sites affectés. Par exemple, le reboisement des ripisylves à l'aide d'essences locales et adaptées (saules, aulnes, etc.) peut freiner, voire empêcher, le retour de la Balsamine géante (CBN Bailleul).						Arrachage mécanique (fauchage) : • pour des surfaces colonisées plus importantes ; • la plus efficace connue à ce jour • à réaliser juste avant la floraison pour éviter la formation et dispersion des graines ; • impératif de faucher la plante en dessous du premier nœud pour éviter toute repousse (CBN Bailleul, Sarat et al., 2015).					
	Fréquence : 3 passages/an recommandés (3 et 6 semaines après le 1 ^{er}), afin d'éliminer les repousses éventuelles ou les individus non détectés lors du 1 ^{er} passage. À réaliser 3 années de suite afin d'éliminer l'espèce du milieu et d'épuiser le stock de graines contenu dans le sol (la viabilité des graines est estimée à quelques années) (CBN Bailleul). Les résidus de gestion doivent être séchés et incinérés.											
Calendrier	J	F	M	A	M	J	JT	A	S	O	N	D





BALSAMINE DE L'HIMALAYA

IMPATIENS GLANDULIFERA

RISQUES DE CONFUSIONS POSSIBLES



Balsamine de Balfour (*Impatiens balfouri*)
Plante à feuilles alternes ne dépassant pas 50 cm de haut.
Fleurs bicolores à éperons droits.



Balsamine de l'Himalaya
(*Impatiens glandulifera*)

LE SAVIEZ-VOUS ?



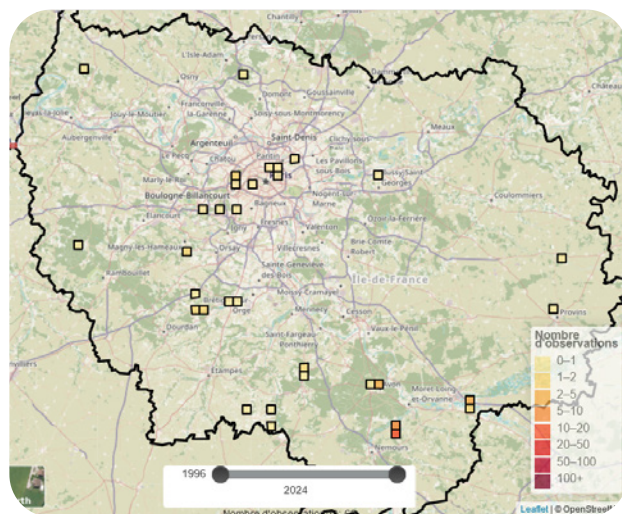
- **Origine géographique :**
Himalaya (du Cachemire au Népal).
- **Mode d'introduction :**
au jardin botanique de Kew (Europe) en 1839, comme plante mellifère et ornementale.
En France, l'espèce est observée à partir du début du XX^e siècle en bordure de cours d'eau, dans la plaine du Rhin et des Vosges, ainsi que dans le Massif Central et les Pyrénées. Elle est devenue invasive depuis environ 50 ans (Muller, 2004 ; Fried, 2012).
- **Anecdote :** en Angleterre le taux de dispersion a été estimé à 38 km par an.

Carte de répartition

Pour consulter la carte de répartition de l'espèce en Île-de-France :
site : [geonature](https://geonature.mnhn.fr/)

Informations complètes sur l'espèce :
site : [cbnbp.mnhn.fr balsamine himalaya](https://cbnbp.mnhn.fr/balsamine-himalaya)
CBN : [glandulifera](https://glandulifera.carmencarto.fr/)

Carte thématiques de la situation des espèces :
site : [carmen.carmencarto](https://carmen.carmencarto.fr/)



Pour aller encore plus loin

Réglementation

Espèce inscrite sur la liste de l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Pour plus d'informations : legifrance.gouv.fr

Documentaires et retours d'expériences :

[espèces exotiques envahissantes / bonnes pratiques de lutte](#)

